

Membres du CHSCT, entreprises de - de 300 salariés



SP-29 3 Jours (21 Heures)



Description

Connaître le fonctionnement et le rôle d'un CHSCT. S'initier aux méthodes et outils d'analyse de risques des postes de travail. Connaître les principes de la construction d'une action de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Tout membre des CHSCT ou CHS d'entreprise de moins de 300 salariés.

Prérequis

Aucune

Les objectifs de la formation

- Connaître le rôle et fonctionnement d'un CHSCT
- Appliquer les méthodes d'analyse des risques
- Construire des actions de prévention
- Intervenir en tenant compte des droits et limites du CHSCT

Programme de la formation

L'organisation du CHSCT

- Rôle et attributions.
- Les membres, leur désignation.
- Les missions des membres du CHSCT.
- Le fonctionnement : réunions, moyens financiers, Les réunions : rôles et objectifs.
- Les moyens financiers.
- La protection.
- La communication.
- Travaux pratiques Quiz, rédaction d'une clause du règlement intérieur du CHSCT sur le rôle du secrétaire.

Les enjeux de la sécurité

- Les maladies professionnelles : définition, obligation de l'employeur, procédure de reconnaissance, recours.
- Les accidents du travail : définition.
- Les accidents du travail : facteurs et mécanismes.
- Les accidents du travail : conséquences et responsabilités.
- Identification et évaluation des risques au poste de travail.
- Le document unique.
- Les catégories de risques.
- Améliorer les conditions de travail par la prévention.
- Travaux pratiques Identifier dans différentes situations, une faute inexcusable reconnue ou non reconnue.

Les actions du CHSCT sur le terrain

- Les inspections pour identifier et évaluer.
- Les enquêtes après un accident : objectifs, déroulement, rapport.
- La procédure d'alerte en cas de danger.
- Le droit de retrait.
- Le CHSCT et les entreprises extérieures.